



# Modalités de Contrôles des Connaissances

## Master 2 Informatique - 2025/2026

### Spécialité : Internet des Objets et Systèmes Cyber-Physiques (IoTCS)

#### Formation en alternance

#### Semestre 4

Nature ELP (UE, ECTS)	Code APOISE	Libellé ELP	Total heures étudiant encadrées	coût charge enseignant			Projet	H tuteur	H travail individuel	H travail en groupe	H encadrées à l'étudiant (heures TD par étudiant)	Coef.	ECTS	ONU	Notes Attendues	Résultat Attendu	Conservation Note	Seuil de Conservation	Seuil de Compensation	Nombre d'évaluation minimum	Type contrôle (choix : CE ou CCT ou CC&CT)	Si CE & CT (indiquer coef CE & CT)	Capitalisation	Compensation	2ème chance Nature	2ème chance Durée	2ème chance Observations	Portage financier	Mutualisation ELP : OUI / NON (préciser formation & composante)	Cours langue anglaise	Responsable Pédagogique Principal	Email		
				Cours	TD	TP																												
M2 info S4 Alternant	EMPI16A	Master 2 Informatique - Semestre 4 - Toutes matières confondues	110,0	35	0	0	70	0	0	0	4		30																					
UE	DM216D	Projet innovation-marchés	0	0	0	0	70					6	22		Out	Out	Out	10	7	2	CE													
UE	DM216E	Projet (opérations)	30	10	0	0	0				0	3	9	22	Out	Out	Out	10	7	2	CE		oui	non										
UE	DM216G	Requis en Entreprise / Alternance	0	0	0	0	0					21	21	22	Out	Out	Out	10	7		CT		oui	non										

Le semestre 4 non alternant est entièrement délégué au Stage de fin d'études avec 30 ECTS, quel que soit le parcours.

MCC 2ème chance : La seconde chance n'est ouverte qu'aux étudiants approuvés. Les notes obtenues en seconde chance remplacent la note de session 1. Sinon conservation de la note de session 1 si l'épreuve non rattrapée.